



LYCÉE ANGELA-DAVIS  
LA PLAINE-SAINT-DENIS

Académie  
Créteil

Éducation  
Nationale



70, avenue George Sand  
93210 Saint-Denis La  
Plaine  
ce.0932667u@ac-creteil.fr  
01 48 00 00 00

## Candidature pour l'année 2019/2020 à l'internat de proximité du lycée Angela-Davis

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
Date de naissance : \_\_\_\_\_ fille  garçon

INE : \_\_\_\_\_

Etablissement fréquenté en 2018/2019 : \_\_\_\_\_  
Formation suivie en 2018/2019 : \_\_\_\_\_

Etablissement de scolarisation en 2019/2020 : \_\_\_\_\_  
Formation suivie en 2019/2020 : \_\_\_\_\_

Ce dossier contient :

- . Cette page ;
- . La page 2 : coordonnées (la communication de numéros de téléphone valides est indispensable à l'étude du dossier) et une information financière aux familles ;
- . La page 3 : la présentation de l'internat Angela-Davis signée par le jeune et son représentant légal ;
- . La page 4 : les apports des membres de l'équipe éducative ;
- . La page 5 : la lettre de candidature signée par le jeune et son représentant légal ;
- . La page 6 : l'apport du représentant légal signé par le représentant légal (même si ce dernier préfère ne rien ajouter) ;
- . Les pages 7 & 8 sous pli confidentiel adressé au conseiller technique du service social

Vous voudrez bien transmettre avec ce dossier les photocopies des bulletins de l'année scolaire en cours.

**Ce dossier sera transmis complet (avec les photocopies des bulletins de l'année scolaire en cours) par l'établissement d'origine au secrétariat de la vie de l'élève du Lycée Angela-Davis au plus tard le mercredi 19 juin.** Le secrétariat de la vie de l'élève du lycée Angela-Davis remettra un bon de remise si le dossier est déposé complet.

Avec nos sincères remerciements.

## Coordonnées

### L'élève ou l'étudiant :

NOM :

Prénom :

INE :

Né(e) le : / /

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone portable :

### Responsable légal 1

Nom/Prénom :

Adresse (si différente de celle du domicile de l'élève) :

Né(e) le : / /

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Profession :

Etat matrimonial :

marié(e)  vie maritale  séparé

divorcé  veuvage

### Autre représentant légal

(si les parents n'assurent pas la responsabilité légale de l'élève)

Qualité :

Adresse :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

### Responsable légal 2

Nom/Prénom :

Adresse (si différente de celle du domicile de l'élève) :

Né(e) le : / /

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Profession :

Etat matrimonial :

marié(e)  vie maritale  séparé

divorcé  veuvage

### Informations financières aux familles :

L'internat représente un coût : le lycée d'origine se charge de l'encaissement.

Si votre fille/fils n'est pas scolarisé-e au lycée Angela-Davis : la nuitée (petit-déjeuner, dîner, hébergement pour la nuit) est comptée **8 euro 70**.

Si votre fille/fils est scolarisé-e au lycée Angela-Davis : le coût de la demi-pension & la nuitée est de **12 euro 40**.

Des aides financières sont possibles : la bourse d'étude, l'aide régionale d'environ 250 euro à l'année, ponctuellement dans les lycées par le biais du fonds social de l'établissement (à voir avec l'assistante sociale ou l'intendance du lycée).

### Présentation de l'internat Angela-Davis :

L'internat du lycée Angela-Davis est un internat de proximité qui accueille :

- . des élèves inscrits dans les lycées d'Aubervilliers, de La Courneuve, de Saint-Denis et de Saint-Ouen ;
- . des étudiants inscrits dans un lycée du département de Seine-Saint-Denis (classes préparatoires, B.T.S.)

L'internat du lycée Angela-Davis ouvre :

- . du lundi 17h30 au mardi 8h ;
- . du mardi 17h30 au mercredi 8h ;
- . du mercredi 17h30 au jeudi 8h ;
- . du jeudi 17h30 au vendredi 8h.

Entre 8h et 17h30, les accès de l'internat sont fermés. Les internes scolarisés dans d'autres établissements quittent l'internat avant 8 heures et rejoignent leur établissement - si leurs cours commencent plus tard, ils sont accueillis dans les espaces de travail de leur établissement de scolarisation. Le mercredi après-midi, les internes peuvent accéder au CDI du lycée Angela-Davis.

Pour des raisons d'organisation, les internes sont priés d'arriver entre 17h30 et 19 heures. Ceux qui arriveraient plus tard prennent soin de prévenir la veille – dans la mesure du possible - l'équipe vie scolaire de l'internat.

Le repas du soir est servi entre 18h30 et 19h30. Passé ce délai, le service n'est plus assuré et l'interne aura pris la précaution de dîner à l'extérieur. Pour les élèves sportifs ayant des entraînements en soirée, un panier repas peut être préparé : l'interne transmettra la veille à la cuisine ses boîtes alimentaires individuelles (type lunchbox). Dans un souci d'équilibre alimentaire, les internes s'abstiennent de consommer de la nourriture en dehors des repas dans les chambres.

La soirée est d'abord un temps d'étude consacré au travail personnel : 1h d'étude encadrée obligatoire est prévue. Des postes informatiques connectés à INTERNET sont à disposition dans ces espaces.

Pour les internes qui le souhaitent et dans la mesure où ils sont à jour de leur travail, un foyer et des espaces de détente sont ouverts entre 21h et 22h. Il n'y a pas de télévision au lycée Angela-Davis. Un matériel de projection audio-visuelle permet de diffuser des vidéos.

Des pratiques sportives (futsal, musculation), des ateliers (écriture, cuisine, méditation, sophrologie, etc.) ainsi que des sorties artistiques et culturelles sont proposées régulièrement.

A 22h00, les internes sont dans leur chambre et s'abstiennent de circuler dans les parties communes jusqu'au réveil à 6h30.

Chaque jour, il est demandé aux internes :

- . de prendre une douche ;
- . de faire leur lit - en utilisant de préférence l'équipement fourni par l'internat ;
- . de ranger leur chambre ;
- . de travailler scolairement pendant l'heure d'étude surveillée dans les salles dédiées entre 19h45 et 20h45 ;
- . de choisir après 21 heures des activités calmes qui préparent au coucher ;
- . de s'organiser afin de se coucher au plus tard à 22h30.

L'équipe éducative qui accueille les internes comprend des assistants d'éducation (4 sont présents chaque nuit), des CPE (un CPE est présent chaque soir jusqu'à 22h), une assistante sociale et une infirmière (qui assurent des permanences et des actions de prévention).

L'internat Angela-Davis est au premier chef un service rendu aux jeunes qui rencontrent des difficultés de logement.

Tirer profit de l'internat Angela-Davis demande aux internes :

- . d'être volontaire et motivé pour la vie d'internat (l'internat s'inscrit dans un projet plus global de réussite scolaire porté par l'élève ou l'étudiant) ;
- . de savoir travailler en autonomie ;
- . de souhaiter prendre soin d'eux et de leur cadre de vie ;
- . d'avoir le sens de l'intérêt collectif ;
- . d'entretenir des relations bienveillantes avec autrui (famille, adultes, élèves et étudiants).

Sur demande transmise par l'établissement d'origine, une visite de l'internat pourra être proposée.

Signature du candidat :

NOM & Prénom du représentant légal :

Signature :

Afin d'évaluer la pertinence d'un accueil à l'internat, les membres de l'équipe éducative indiqués ci-dessous sont invités à partager les informations dont ils disposent et à donner leur point de vue sur le projet de réussite scolaire de l'élève ou de l'étudiant, sur sa capacité d'autonomie, sur son sens de l'intérêt collectif, sur la qualité de ses relations à autrui.

Apport du professeur principal :

Apport du C.P.E. en charge de l'élève ou de l'étudiant :

Apport de l'infirmier-ère :

Apport du chef d'établissement :

Lettre de motivation :

NOM :

Prénom :

Vous voudrez bien vous présenter, indiquer quel est votre projet de réussite scolaire et partager les raisons pour lesquelles vous souhaitez être hébergé à l'internat :

En signant cette lettre de motivation,

- . je certifie que je suis volontaire pour l'internat ;
- . je certifie que j'ai pris connaissance des contraintes horaires de l'internat ;
- . je m'engage à travailler en salle d'étude au moins 1 heure par jour ;
- . je m'engage à quitter ma chambre rangée et mon lit fait chaque matin ;
- . je m'engage à prendre une douche quotidienne.

Signature du candidat :

Signature du représentant légal :

Apport du représentant légal :

NOM :

Prénom :

Chère madame, cher monsieur,

Votre point de vue nous intéresse au premier chef. Si vous le souhaitez, vous avez la possibilité de nous faire part ci-dessous de tout ce qui vous semble utile et important pour éclairer cette candidature.

D'avance un grand merci.

L'équipe éducative de l'internat Angela-Davis.

Signature du représentant légal :

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS SOCIAUX

A compléter par l'assistant.e de service social de l'établissement scolaire fréquenté en 2018/2019. Cette fiche doit être adressée par mail à la conseillère technique départementale : [ce.93social@ac-creteil.fr](mailto:ce.93social@ac-creteil.fr)

### ASSISTANT.E DE SERVICE SOCIAL :

Nom :  
Prénom :  
Téléphone :

### L'ELEVE (ou L'ETUDIANT) :

NOM :  
Prénom :  
INE :  
Né(e) le : / / Garçon  Fille   
Adresse :

Code postal : Ville :

Etablissement fréquenté en 2018-2019 :  
Classe fréquentée :

Bénéficie-t-il d'un suivi éducatif ? Oui  Non  Administratif  Judiciaire   
Mesure : Service :  
Coordonnées :

Bénéficie-t-il d'un suivi psychologique ?  Oui  Non  
Fréquence :  
Service :  
Coordonnées :

### REPRESENTANT LEGAUX DE L'ELEVE ou L'ETUDIANT /

L'élève vit avec :  ses parents  son père  sa mère  autre (à préciser)  
Si l'enfant ne vit pas avec sa famille, préciser sa situation (foyer, famille d'accueil, famille nourricière) :

#### Responsable légal 1

Nom/Prénom :  
Adresse (si différente de celle du domicile de l'élève) :

#### Responsable légal 2

Nom/Prénom :  
Adresse (si différente de celle du domicile de l'élève) :

Né(e) le : / /  
Téléphone fixe :  
Téléphone portable :  
Profession :

Né(e) le : / /  
Téléphone fixe :  
Téléphone portable :  
Profession :

Etat matrimonial :  
 marié(e)  vie maritale  séparé  
 divorcé  veuvage

Etat matrimonial :  
 marié(e)  vie maritale  séparé  
 divorcé  veuvage

#### Autre représentant légal

(si les parents n'assurent pas la responsabilité légale de l'élève)  
Qualité :  
Adresse :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

**ENFANT(S) VIVANT AVEC L'ÉLÈVE CONCERNÉ**

Noms / Prénoms	Né(e) le	Scolarité	Lien de parenté avec l'enfant *

**ELEMENTS RECUEILLIS PAR L'ASSISTANT.E DE SERVICE SOCIAL :**

**Difficultés familiales rencontrées par l'élève :** *(conflits familiaux, difficultés éducatives, famille recomposée, parent isolé, fratrie...)*

**Difficultés sociales :** *(logement, chômage, conditions de vie précaires, isolement...)*

**Difficultés financières :** *(minima sociaux, endettement...)*

**Difficultés dans l'environnement :** *(problèmes de comportement, problèmes de bandes, difficultés dans le quartier, dans l'établissement scolaire, menaces...)*

**Evaluation de la motivation du jeune pour le projet d'internat :**

**Evaluation globale de la pertinence de l'internat de proximité pour l'élève :**

**Avis de l'AS :** Favorable

Réservé